

Le supplément Terre

Agriculture contractuelle

Le succès du tandem ville-campagne



En Suisse romande, 7000 personnes s'approvisionnent régulièrement auprès des producteurs de leur région par le biais de l'agriculture contractuelle. Ici, Florian Kissling reçoit des poireaux des mains de Dominique Lusseau, des Jardins du Flon à Lausanne. Olivier Born



Edito

Quand les prémises de l'agriculture contractuelle ont commencé à se dessiner, il y a 30 ans à Genève, avec le projet des Jardins de Cocagne, peu y croyaient. Contre toute attente, le rêve s'est enraciné dans le sol et les mentalités des Genevois. Le bouche-à-oreille a fait son effet. Aujourd'hui, 400 familles, soit près de 1000 personnes, reçoivent chaque semaine leur sac de légumes bio cultivés à proximité de chez eux. En Suisse romande, 21 projets similaires à celui des Jardins de Cocagne ont germé ces dernières années. Lancées en 2001, les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne se multiplient en France. Aux Etats-Unis, on ne compte plus les «locavores», ces citoyens qui ne consomment que des produits locaux. Au Japon, où la tradition des coopératives remonte aux années 1960, le taux de biens alimentaires échangés entre citoyens et producteurs avoisine les 30%. Alors que le nombre d'exploitations continue de baisser en Suisse, beaucoup voient dans l'agriculture contractuelle une promesse de lendemains plus heureux et plus équitables. Utopique? Qu'importe. Toujours plus de citoyens ne demandent que ça!

Alexander Zelenka

Recevoir régulièrement fruits et légumes de saison après avoir conclu un contrat avec un producteur local: le principe de l'agriculture contractuelle séduit toujours plus de Romands. Comment fonctionne ce partenariat? Qu'est-ce qui pousse paysans et citadins à se lancer? Eclairages et témoignages

«**P**our le meilleur comme pour le pire.» Cette phrase ne devrait pas seulement être prononcée devant le maire ou à l'église, mais également au moment où consommateurs et producteurs s'engagent dans un partenariat par le biais de l'agriculture contractuelle. «Un contrat conclu entre les deux parties prévoit la qualité, la quantité, le mode de production ainsi que le prix des légumes et des fruits qui seront livrés», explique Nicolas Bezençon, du

syndicat paysan Uniterre. Et tant pis si certaines années, la production est mauvaise. Les acheteurs le savent et s'engagent à en accepter les conséquences. Les buts de l'échange sont les suivants: donner la priorité à la production de proximité et aux produits de saison. Fixer des prix équitables garantissant une rémunération juste aux producteurs. Jeter des ponts entre citoyens des villes et des campagnes.

Totalement marginales au début des années 1980, les initiatives permettant à

des particuliers de s'approvisionner auprès des paysans sans passer par la grande distribution sont aujourd'hui plus nombreuses. La demande est si forte que plusieurs dizaines de ménages genevois se sont inscrits sur des listes d'attente pour devenir membres des Jardins de Cocagne et recevoir chaque semaine leur part de légumes frais.

Suite du dossier en page 16

Publicité

FARMWOOD LE SPECIALISTE DE LA CONSTRUCTION
026 663 97 11 INDUSTRIELLE - AGRICOLE - SPORTIF

Plus de 350 constructions !

Stabulation Christian Menoud, Romanens **Le Bois dans tous les secteurs...**

Halle de stockage Moulin Bornu SA, La Sarraz

WWW.FARMWOOD.CH ...Le parfait compromis!

Supprimer le droit de recours

Initiative du PRD zurichois

30 novembre

Non



«Il est évident qu'économie et écologie sont complémentaires. L'initiative remet ce principe en question. Je voterai donc **NON** le 30 novembre!»

Régis Courdesse, député, géomètre officiel et ingénieur EPFL/SIA



Contact: Centre nature de La Sauge, 1588 Cudrefin

www.droit-de-recours.ch